🎄 RÈGLEMENT DU CONCOURS DE BISCUITS DE NOËL 🍪

Dimanche 22 novembre 2026 – Alliance Cacao, 14 rue des Charmes. 79000 Bessines

À l'occasion de son Village de Noël, Alliance Cacao invite les jeunes pâtissiers à participer à un concours **GRATUIT** de biscuits de Noël !

Petits sablés, biscuits aux épices, créations chocolatées ou recettes originales… Laissez parler votre imagination et votre gourmandise pour émerveiller notre jury ! 🎅✨

Article 1 – Conditions de participation

Le concours est **gratuit et réservé aux enfants âgés de 8 à 15 ans inclus**.

Chaque participant pourra présenter une seule création composée de 20 à 25 biscuits de Noël, entièrement réalisés par ses soins, avec l'aide et sous la surveillance d'un adulte si nécessaire.

La participation nécessite obligatoirement une autorisation écrite du représentant légal de l'enfant.

Article 2 – Caractéristiques des biscuits

Les biscuits présentés devront respecter les conditions suivantes :

- 🍪 Être des **biscuits secs sur le thème de Noël**.
- 🎄 Présenter environ **20 à 25 biscuits**, afin de permettre leur dégustation par le jury.
- 🍬 Proposer **un seul parfum ou plusieurs parfums**, au choix du participant.
- 🌡️ Pouvoir être conservés à température ambiante, sans réfrigération, jusqu'à leur dégustation.
- 🌿 Privilégier les ingrédients biologiques, locaux et de saison.
- 🚫 Ne contenir aucun additif alimentaire, à l'exception de la levure chimique.
- 🎨 Ne contenir aucun colorant artificiel. Seuls les colorants d'origine naturelle sont autorisés.
- ✨ Les décorations comestibles sont autorisées, à condition de respecter les règles concernant les additifs et colorants.

Important : les biscuits garnis de préparations fragiles nécessitant une conservation au réfrigérateur (crèmes, chantilly, etc.) ne seront pas acceptés.

Les participants sont libres de choisir les formes, les parfums, les décorations et la présentation de leurs biscuits, dans le respect du thème de Noël.

Article 3 – Recettes et ingrédients

Chaque participant devra obligatoirement fournir :

- Le nom de sa création.
- La recette complète avec les ingrédients et leurs quantités.
- Les étapes de préparation.
- La liste des allergènes présents.
- Les nom, prénom et âge du participant.
- Les coordonnées de son représentant légal.

En cas de présentation de plusieurs parfums, les recettes correspondantes devront être fournies.

Les recettes devront être personnelles ou adaptées par le participant, avec l'aide éventuelle d'un adulte.

La recette du gagnant pourra être mise à l'honneur sur le site internet et les réseaux sociaux d'Alliance Cacao, sous réserve de l'autorisation des titulaires de l'autorité parentale.

Article 4 – Dépôt des biscuits

📍 **Lieu : Alliance Cacao – 14 rue des Charmes, 79000 Bessines**

Les biscuits pourront être déposés :

- **Samedi 21 novembre 2026 :** de 10 h à 19 h.
- **Dimanche 22 novembre 2026 :** de 10 h à 11 h maximum.

Les biscuits devront être présentés dans une boîte, sur un plateau ou dans un contenant propre et adapté, permettant leur transport et leur conservation.

Chaque création devra être accompagnée de la fiche d'inscription et des recettes correspondantes.

Les biscuits devront rester propres à la consommation jusqu'à leur dégustation par le jury.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute préparation ne respectant pas le présent règlement.

Article 5 – Jury et critères d'évaluation

Un **jury composé de 6 personnes** sera chargé de déguster et d'évaluer les créations.

Les biscuits seront appréciés selon les critères suivants :

- 🍪 **Le goût et l'équilibre des saveurs**
- ✨ **La texture et la qualité de réalisation**
- 🎨 **La présentation, l'originalité et la créativité**
- 🎄 **Le respect du thème de Noël**

Le choix de présenter un seul parfum ou plusieurs parfums ne constituera ni un avantage ni un désavantage dans l'évaluation.

Le jury désignera le gagnant après dégustation et délibération.

En cas d'égalité, les membres du jury procéderont à une nouvelle délibération afin de départager les participants.

Les décisions du jury seront définitives.

Article 6 – Résultats et remise du prix

🏆 **Les résultats seront annoncés le dimanche 22 novembre 2026 à 11 h 45**, au Village de Noël d'Alliance Cacao.

La présence des enfants participants, accompagnés d'un adulte responsable, est souhaitée lors de l'annonce des résultats et de la remise du prix.

🎁 **Lot attribué au gagnant :**

1 Stage chocolat-biscuit de 3 h d'une valeur de 89 €

Le lot ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces.

Article 7 – Droit à l'image et communication

Dans le cadre du concours, des photographies et vidéos pourront être réalisées afin de valoriser les créations des jeunes participants et l'événement.

Sous réserve d'une autorisation spécifique des titulaires de l'autorité parentale, Alliance Cacao pourra diffuser sur son site internet et ses réseaux sociaux :

- Des photographies des biscuits présentés.
- Des photographies ou vidéos sur lesquelles l'enfant est reconnaissable.
- Le prénom de l'enfant et le nom de sa création.
- La recette des biscuits gagnants.

Ces autorisations seront recueillies séparément sur la fiche d'inscription et resteront facultatives.

Les autorisations relatives à l'image de l'enfant préciseront les supports de diffusion et leur durée de validité.

Le refus d'autoriser la diffusion de l'image de l'enfant n'empêchera pas sa participation au concours ni l'attribution d'un prix.

Article 8 – Autorisation parentale et participation des mineurs

La participation au concours nécessite obligatoirement une autorisation écrite du représentant légal.

Cette autorisation devra confirmer que celui-ci :

- Autorise l'enfant à participer au concours.
- A pris connaissance du présent règlement.
- Accepte les conditions de participation.
- Autorise la dégustation des biscuits présentés par les membres du jury.

La réalisation des biscuits devra se faire sous la surveillance d'un adulte lorsque l'âge de l'enfant ou l'utilisation du matériel de cuisine le nécessite.

Les autorisations de diffusion de l'image de l'enfant et de publication de ses recettes seront recueillies séparément.

Article 9 – Hygiène et sécurité alimentaire

Le représentant légal s'engage à veiller à ce que les biscuits soient préparés dans de bonnes conditions d'hygiène et avec des ingrédients propres à la consommation.

Les biscuits devront :

- Être correctement cuits et adaptés à une conservation à température ambiante.
- Être transportés et présentés dans un contenant propre et protégé.
- Ne nécessiter aucune conservation au réfrigérateur.
- Être accompagné d'une liste complète des ingrédients et allergènes.

Alliance Cacao se réserve le droit d'exclure de la dégustation toute préparation présentant un doute concernant sa conservation, sa composition ou sa sécurité alimentaire.

Les biscuits seront conservés dans un espace propre et protégé jusqu'à leur présentation au jury.

Article 10 – Données personnelles

Les informations recueillies sur la fiche d'inscription seront utilisées uniquement pour organiser le concours, contacter les représentants légaux et gérer la remise du prix.

Elles seront accessibles aux seules personnes chargées de l'organisation et conservées pendant une durée limitée, adaptée à ces finalités.

Conformément à la réglementation applicable à la protection des données personnelles, les représentants légaux pourront demander l'accès, la rectification ou l'effacement des données concernant leur enfant, dans les conditions prévues par la réglementation, en contactant Alliance Cacao.

Article 11 – Responsabilité de l'organisateur

Alliance Cacao se réserve le droit de modifier les modalités pratiques du concours, de le reporter ou de l'annuler en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

Toute modification importante sera communiquée aux représentants légaux des participants dans les meilleurs délais.

L'organisateur pourra refuser toute participation ne respectant pas les conditions du présent règlement.

Article 12 – Acceptation du règlement

L'inscription au concours implique la prise de connaissance et l'acceptation du présent règlement par le représentant légal du participant.

L'autorisation parentale écrite est obligatoire pour valider l'inscription.

🎄 **Alliance Cacao – La Chocolaterie & son Village de Noël**

📍 14 rue des Charmes – 79000 Bessines 05 16 81 63 14

🌐 www.alliancecacao.com

📅 **Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026**

🎨 **Un concours pour partager la magie de Noël, encourager la créativité des enfants et célébrer le plaisir de pâtisser !**